



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TOUS MOBILISÉS POUR LIMITER LES EFFETS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA CRISE SANITAIRE EN PAYS DE LA LOIRE

Nantes, le 15 mai 2020

Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, Christelle Morançais, présidente de la région des Pays de la Loire, les représentants régionaux des partenaires sociaux(), organisations patronales et syndicales, ont lancé mercredi 13 mai les travaux de la conférence sociale régionale. Leur objectif commun : agir ensemble, dans le respect des compétences et des valeurs de chacun, pour favoriser la reprise d'activité et limiter les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire en Pays de la Loire en s'appuyant sur un dialogue social de qualité afin de rendre compatibles le retour à l'activité et la nécessaire protection des salariés.*

Trois priorités sont retenues d'emblée : accompagner entreprises et salariés en matière d'organisation et de santé au travail au titre de la reprise d'activité, limiter les conséquences de la crise sur l'économie et l'emploi en mobilisant tous les dispositifs possibles et agir pour limiter l'impact social de la crise. La conférence sociale régionale se réunira tous les mois.

Organiser et préserver la santé au travail : le rôle clé du dialogue social au sein des entreprises

Au moment où la reprise des activités s'intensifie, de nombreuses questions se posent encore dans les entreprises : comment concilier le retour à l'activité et la nécessaire protection des salariés ? Quelles solutions peuvent être adaptées à la situation propre à chaque entreprise ? C'est grâce au dialogue social, en particulier au sein des TPE, que les réponses pourront se construire. Les entreprises peuvent s'appuyer sur l'ensemble des services de prévention dont les services de santé au travail, ainsi que l'ARACT et les observatoires départementaux du dialogue social.

Le comité régional d'orientation des conditions de travail (CROCT) est d'ores et déjà en action afin d'appuyer entreprises et salariés dans cette phase de reprise.

Limitier les conséquences sur l'économie et l'emploi en actionnant notamment toutes les possibilités de formation

En ce domaine, les enjeux sont nombreux :

- éviter les licenciements en s'appuyant sur les dispositifs alternatifs (chômage partiel par exemple) ;
- utiliser la formation des salariés pour maintenir et accroître les compétences dans une perspective de « former plutôt que licencier » ;

- appuyer les chefs d'entreprise notamment dans les petites entreprises dans la gestion des ressources humaines ;
- apporter des réponses adaptées aux entreprises et aux salariés dans les domaines de l'emploi et de la formation et diffuser les bonnes pratiques ;
- accompagner les territoires sur ces enjeux.

La conférence sociale régionale s'appuiera notamment sur le CREFOP (comité régional emploi formation orientation professionnelle), instance paritaire, comme lieu ressource opérationnel au sein duquel les sujets de ce chantier vont se traiter.

Limiter et traiter les conséquences sociales de la crise

Les travaux de la conférence se concentreront sur :

- l'accompagnement et les aides aux populations les plus fragiles : accueils et hébergements des personnes vulnérables ; l'aide sociale à l'enfance et aux femmes...
- les aides au pouvoir d'achat, les reports de loyers, remboursement d'emprunts...
- les inégalités sociales et territoriales : décrochage scolaire, fracture numérique...

Les travaux en cours dans le cadre de la conférence régionale de lutte contre la pauvreté seront adaptés afin d'intégrer spécifiquement dans ses analyses et propositions les effets de la crise sur les personnes vulnérables.

(*) Sont membres de la conférence sociale les organisations suivantes : MEDEF , CPME, U2P, FRSEA / CFDT, CGT, CFTC, CFE- CGC et UNSA

Contact presse :

Préfecture de la région Pays de la Loire
Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

Région des Pays de la Loire

Gwenola Cariou – Huet - Tél : (33) 2.28.20.60.65/ 06.82.80.18.92

gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr